

► Information générale

Cours	
Titre	Gestion de crise et plan d'urgence
Nombre de crédits	3
Sigle	SIP2242A
Site Studium	
Faculté / École / Département	Faculté des Arts et Sciences – École de criminologie
Trimestre	Automne
Année	2023
Type de formation	Présentiel
Déroulement du cours	En plus des cours magistraux dispensés en présentiel, les étudiants devront appliquer les méthodes apprises pour bien identifier les risques les plus susceptibles d'arriver dans différents secteurs d'activités. Par ailleurs, en utilisant l'outil d'analyse de risque proposé, les étudiants pourront définir les scénarios d'un PMU, mobiliser un comité de crise et enfin, déterminer un plan de communication en gestion de crise.
Charge de travail hebdomadaire	6 heures (environ)

Enseignant(e)	
Nom et titre	C. Annick Tremblay
Coordonnées	annick.c.tremblay@umontreal.ca
Disponibilités	12h30 à 13h00 et avant et après les cours ainsi que par courriel ou sur rendez- vous

Personne-ressource	
Nom et responsabilité	À venir
Coordonnées	
Disponibilités	

Description du cours	
Description simple	Développement de la compréhension et la capacité de mettre en application les processus de la gestion des Risques, de la gestion des urgences et des crises dans le contexte légal du Québec.
Description détaillée	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le contexte légal de la gestion des urgences et crises au Québec; • Permettre aux étudiants de se familiariser avec les méthodes et les stratégies d'analyse de risque;

	<ul style="list-style-type: none"> • Aider les étudiants à utiliser les divers outils supportant l'analyse de risque; • Identifier les diverses étapes d'un plan de mesures d'urgences; • Définir le programme de gestion de crise • Identifier les rôles, les responsabilités et les défis qui attendent les individus dans la gestion de crise; les chaînes de commandement; l'importance des communications, les médias et l'aspect humain ; • Permettre à l'étudiant de mettre en pratique la théorie apprise via des exercices de définition du risque, plan de mesure d'urgence et gestion de crise
<p>Place du cours dans le programme</p>	

► **Apprentissages visés**

Intentions pédagogiques

Sommes-nous préparés à affronter une situation d'urgence qui en plus, n'est jamais planifié dans notre agenda ? Lorsque l'incident prend des proportions inattendues, les ressources et les structures chargées de canaliser cette perturbation risquent d'être dépassées par la succession des événements. Dans ce contexte, le fonctionnement normal est compromis par l'incapacité des intervenants à répondre à l'urgence ou la crise.

Ce bouleversement dans l'action/réaction vient redéfinir la frontière des responsabilités et désorganiser les actions de la capacité de rétablissement des activités de l'organisation. L'état d'urgence ou de crise prend place. Dès lors, il ne s'agit plus de répondre rapidement aux problèmes mais en plus, d'y répondre efficacement.

Au fil des dernières années, le monde a été témoin de catastrophes, de crises et d'événements majeurs. L'importance d'agir rapidement et efficacement, tant au chapitre des incidents de toutes sortes, que des actes d'ordre naturel, socio technologiques ou biotechnologiques provenant de l'interne ou de l'externe de l'organisation permettra à celle-ci d'être mieux préparer et diminuer les impacts sur la sécurité de leur personnel. Ainsi, ce cours, permettra aux étudiants de mieux comprendre les risques dans lesquels évoluent les organisations actuellement et augmenter leur préparation face à des scénarios d'urgence et de crise.

Objectifs d'apprentissage

À la fin de ce cours les étudiants seront en mesure de développer des analyses de risques, comprendre le contenu des plans de mesures d'urgence et planifier la gestion de crise pour assurer une meilleure prévention et sécurité dans leur environnement de travail.

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations formatives	Évaluations
5 septembre Cours 1	Introduction et plan de cours	Discussion des modalités d'évaluation, examen intra et travail de session en équipe	À lire Introduction P. 15 à 22		
12 septembre Cours 2	Le cadre légal Canadien	Powerpoint sur la matière	La Loi sur les mesures d'urgence du Canada et loi sur la gestion des urgences		
19 septembre Cours 3	Incidents ou Crise?	Powerpoint sur la matière	À lire P. 93-104	Exercice en groupe	Évaluation, Exercice en équipe 10%
26 septembre Cours 4	PMU: Processus de gestion des risques	Powerpoint sur la matière Discussion sur le travail de session et composition des équipes (7 étudiants)	À lire La gestion de risques P. 73 à 91 et le Guide de la Gestion des risques sécurité civile Fiche 1 a 12		
3 octobre Cours 5	Processus de gestion des risques	Powerpoint sur la matière			
10 octobre Cours 6	PMU	Powerpoint sur la matière	À lire P. 34-36 (prévention)	Invité	
17 octobre Cours 7	Semaine de relâche				
24 octobre Cours 8	Examen Intra				Examen en classe 45%

31 octobre Cours 9	Gestion de Crise : Politique Gestion de crise	Powerpoint sur la matière	À lire La cellule de crise P. 45 à 71 Lire annexes 1,2		
7 novembre Cours 10	Gestion de Crise : Politique Gestion de crise	Powerpoint sur la matière			
14 novembre Cours 11	Gestion de Crise : Politique Gestion de crise	Powerpoint sur la matière			
21 novembre Cours 12	Gestion de Crise : Méthodologie	Powerpoint sur la matière			
28 novembre Cours 13	Plan de communication	Powerpoint sur la matière	À lire Le plan de communication de crise P. 113 à 153		
5 décembre Cours 14		Disponibilité pour travail de session			
12 décembre Cours 15	Remise du « travail de session en équipe »				Remise du travail de session 45%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez-vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Activités	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Pondérations
	Exercice en équipe	Notions d'incident ou crise	Exercice en équipe	10%
	Examen Intra	Compréhension des notions et des concepts vus en classe	Examen en classe (individuel)	45%
	Examen final : travail en équipe	Compréhension des notions et des concepts vus en classe	Mise en situation	45%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Voir guides et politiques de l'institution
Dépôts des travaux	En classe ou sur Studium
Matériel autorisé	
Qualité de la langue	Voir guides et politiques de l'institution
Seuil de réussite exigé	Voir grille d'évaluation

► **Rappels**

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	

► **Ressources**

Ressources obligatoires	
Documents	Comment gérer la prochaine crise De Richard Thibault ISBN : 9782894723647 (2894723644) Guide de la Gestion des risques sécurité civile : guide Gestion des risques en sécurité civile .
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	
Équipement (matériel)	

Ressources complémentaires	
Documents	<u>Monographies, recueils et références</u>
Sites Internet	Loi sur les mesures d'urgence (https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-4.5/page-1.html#h-208538) Loi sur la sécurité civile du Québec (https://www.canlii.org/fr/qc/legis/loisa/lq-2001-c-76/derniere/lq-2001-c-76.html) Sécurité civile (https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-civile) Sécurité civile (Situations d'urgence, sinistres et risques naturels Gouvernement du Québec (quebec.ca))
Fortement recommandé	
Autres	

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire un renvoi de l'université. Il peut aussi entraîner des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (auto-plagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>